



COMMUNE
DE
Saint-Christophe-du-Ligneron
85670

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,
Lundi 10 Mai 2021 à 20 h 30.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICHARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Émilie BOCQUIER, Cyril CONTESSE, Carine MIGNÉ, Jacques RIGALLEAU, Patrick CHANSON, Daniel PROUX, Guillaume BOSSARD, Brigitte CHAUSSIVERT, Élisabeth GIRAUDEAU, Florent DELCLOS, Stéphanie LABOUR, Auguste GUILLET, Florent JOURDAN, Erwan MAILLOT, Lorelei LE BARILLEC-BRIEN, Natacha NAULEAU, Olivier QUAIREAU et Nathalie POTÉREAU.

Absents et excusés : Mmes et M. Claudine CHARRIER (pouvoir à Daniel PROUX), Sébastien SEGRET (pouvoir à Jacques RIGALLEAU) et Annabelle MERLET.

Secrétaire de séance : Mme Brigitte CHAUSSIVERT.

Le compte-rendu de la réunion du 12 Avril 2021 est approuvé.

↳ POINT COVID 19

Monsieur le Maire nous fait part d'un dépistage massif, organisé par l'Agence Régionale de la Santé, qui a eu lieu sur notre commune le Jeudi 29 Avril dernier en raison du nombre important de cas positifs. 77 personnes, dont 7 enfants, ont participé et aucun cas n'a été déclaré.

↳ CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

➤ Rapport d'Activités 2020

Monsieur le Maire, avec les délégués communautaires ligneronnais, font la synthèse de ce rapport, soulignant les dossiers pour lesquels la commune est plus particulièrement concernée. Un exemplaire de ce rapport est à disposition en mairie et est accessible sur le site de Challans Gois Communauté.

➤ OPAH

Monsieur le Maire prend la parole et nous fait part des deux points suivants :

- Diagnostic 2015-2020

Les réalisations au bénéfice des occupants et des bailleurs ont concerné principalement des travaux liés à la réduction de consommation d'énergie (55 %) et à l'adaptation (39 %).

L'OPAH a généré du travail pour nos artisans locaux pour près de 10 M€, financés par environ 5 M€ dont 373 660 € par Challans Gois.

Des dispositifs tels que Ma prime Rénov' et Action Logement ont également fait l'objet de subventions hors OPAH.

- Projets 2021-2023

Nous voulons poursuivre la politique d'amélioration de l'habitat et soutenir les initiatives privées. Ce nouveau programme a été lancé le 1^{er} Mai 2021 pour un budget total dédié de 650 850 € concernant les aides « classiques ».

Quelques innovations s'ajoutent :

- Logements jeunes (travailleurs, saisonniers),
- Logements intergénérationnels et solidaires,
- Familles d'accueil pour personnes âgées

Ainsi que le lancement de la PRTE (Rénovation Énergétique) et la redynamisation des centralités.

Nous devons maintenir notre communication auprès des Ligneronnais et même l'accentuer par l'organisation de rencontres publiques avec SOLIHA, en charge du déploiement du programme Habitat.

↳ URBANISME, ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

↳ Base d'Adressage Local 85 - Numérotation des lieux-dits

Dans le cadre de la BAL85, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de numérotter les lieux-dits**, comme suit :

- La Flavinière : 1 et 3,
- La Gibetière Brûlée : 1,
- La Gibetière du Bois : 2, 4, 6, 8 et 10,
- L'Hubetière : 1, 2, 3 et 4,
- Les Tulipes : 2,
- Mon Rêve : 2 et 4,
- La Neuville : 1,
- La Pommeraie : 1, 3 et 5,
- Le Pouillet : 1, 2, 3 et 4,
- Le Moulin Neuf : 1 au 9 et 11,
- La Borderie des Landes : 2,
- Le Moulin de la Forêt : 2 et 4.

↳ Plan d'Eau Route de Villeneuve - Acquisition

Lors de la réunion du 11 Janvier 2021, le Conseil Municipal a donné un avis favorable à cette acquisition sous réserve d'une minoration du prix.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, l'acquisition de cette parcelle au prix net vendeur de 28 000 €, sous réserve que ce plan d'eau soit préalablement déclaré auprès des services de l'état** et que les contraintes éventuelles n'entravent pas le projet initial.

↳ Sécurisation RD 21 - Étude de faisabilité (ARTELIA)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Claude BIRON, Adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le devis du Cabinet ARTÉLIA de St Hilaire de Riez, pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant l'aménagement sécuritaire de la RD 21 Route de La Garnache, en entrée d'agglomération, pour un coût de 4 725,00 € HT**

↳ BÂTIMENTS COMMUNAUX ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

↳ SYDEV - Audit énergétique Réhabilitation/Transfert de la Mairie et de la salle polyvalente

Monsieur Jacques RIGALLEAU présente à l'Assemblée l'**audit énergétique adressé par le SYDEV** concernant ce projet et donne lecture de la conclusion :

Les bâtiments n'ayant pas subi d'importantes rénovations énergétiques depuis leur construction, la plupart des postes sont étudiés pour une rénovation globale du site. L'état initial a montré que l'enveloppe du bâtiment n'était pas optimisée. Les menuiseries sont une importante source de déperditions (18 %). Toutefois, le gros point faible du site concerne le renouvellement de l'air. Ce poste concentre 60 % des déperditions. De plus, la ventilation étant naturelle, un système de ventilation adapté sera étudié pour maintenir une qualité d'air convenable.

Les 4 scénarios proposés s'orientent donc vers une rénovation globale avec un remplacement des menuiseries, la mise en place de VMC simple et double flux, le remplacement de l'éclairage ainsi que du système de chauffage.

Pour le système de chauffage, l'ensemble des scénarios prévoit le remplacement des émetteurs. Le scénario 1 conserve une production électrique alors que les autres scénarios étudient des productions via d'autres types d'énergies (bois granulés, géothermie, aérothermie) :

- scénario 1 (ouvrants, système ventilation, émetteurs et éclairage) : 322 398,00 € HT,
- scénario 2 (idem scénario 1 chaufferie bois granulé) : 439 298,00 € HT (subvention possible d'un montant de 111 356,00 €),
- scénario 3 (idem scénario 1 pompe à chaleur eau-eau géothermique) : 491 548,00 € HT (subvention possible d'un montant de 116 843,00 €),
- scénario 4 (idem scénario 1 pompe à chaleur air-eau aérothermique) : 440 618,00 € HT (subvention possible d'un montant de 97 857,00 €).

Quelle que soit la solution retenue, il est impératif de poursuivre la réflexion du projet via une étude de faisabilité permettant de valider les éléments techniques, règlementaires et environnementaux permettant de se projeter sur la faisabilité d'une telle opération.

Ces estimations vont être une aide à la décision lorsque les projets de réhabilitation/transfert vont être présentés.

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, la poursuite de ce projet.**

➤ **SYDEV - Étude de faisabilité Chaudière bois Groupe scolaire - Nouveau Plan de financement**

Par délibération en date du 8 Février 2021, le Conseil Municipal a validé le plan de financement pour ce projet d'un montant de 60 000 € HT.

Monsieur Jacques RIGALLEAU présente l'étude de faisabilité établi par le SYDEV pour l'installation d'une chaudière bois granulé, qui précise un nouveau **montant de travaux qui s'élève à 199 000,00 € HT.**

Nous devons modifier le plan de financement, comme suit :

Dépenses HT

• Étude de faisabilité	830,00 €
• Mission Maîtrise d'œuvre	19 560,00 €
• Bâtiment Chaufferie et VRD	62 000,00 €
• Terrassement	10 000,00 €
• Chaudière et système bois énergie	46 000,00 €
• Appoint, hydraulique et électricité	12 000,00 €
• Réseau technique	33 000,00 €
• Dépenses imprévues	15 610,00 €
TOTAL	199 000,00 €

Recettes

• Préfecture DSIL 2021	130 371,68 €
• ADEME Fonds Chaleur	
- production chaleur bois	49 014,00 €
- réseau chaleur	18 852,00 €
• Autofinancement	762,32 €
TOTAL	199 000,00 €

Il faut délibérer et solliciter les subventions auprès de la Préfecture au titre de la DSIL Relance 2021 et de l'ADEME dans le cadre du Fond Chaleur.

↳ **ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE**

➤ **Projet Éducatif Territorial (PEdT)**

Madame Émilie BOCQUIER présente à l'Assemblée le **PEdT 2021-2024** qui retrace les organisations des services Enfance, Jeunesse et Restauration.

Le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, le Projet Éducatif Territorial 2021-2024.**

↳ DIVERS

➤ Élections Régionales et Départementales - Bureaux de vote

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le tableau des membres des bureaux de vote pour ces élections.

↳ QUESTIONS DIVERSES

➤ Conseil Municipal des Jeunes - Jardins solidaires

Monsieur Auguste GUILLET, Conseiller Municipal en charge du dossier, nous fait part du projet « Jardins solidaires » du CMJ qui se déroulera le 19 Mai prochain de 14 h 30 à 16 h 30, à l'Espace Culture & Vous. Un point presse sera fait le 25 Juin 2021 à 18 h 30.

➤ La Gazette des Ligneronnais

Madame Carine MIGNÉ, Adjoint en charge du dossier et Madame Stéphanie LABOUR, Conseillère Municipale, présentent un nouvel outil de communication dénommé « La Gazette des Ligneronnais ». Celle-ci retrace toutes les actualités de la Commune et sera éditée tous les 2 mois.

Plusieurs moyens de communication ont été mis en place :

- abonnement : inscription en ligne sur le site Internet ou formulaire en mairie,
- format numérique en ligne,
- exemplaires mis à disposition dans les commerces.

Il est précisé que le bulletin municipal ne sera édité qu'une seule fois par an.

➤ Vendée Numérique - Installation de la fibre

Monsieur Jacques RIGALLEAU, Adjoint en charge du dossier, rappelle la réglementation concernant l'élagage pour le passage de la fibre.

➤ Commémoration du 8 Mai 2021

Monsieur le Maire nous fait part du déroulement de cette commémoration. Le courrier préparé par le Conseil Municipal des Jeunes a été très apprécié par l'Assemblée. Environ 15 personnes étaient présentes.

Séance levée à 23 h 00.

Pour extrait, Affiché le 18 Mai 2021
Le Maire, Thierry RICHARDEAU,



Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 7 Juin 2021 à 20 h 30.